

Déclaration

Subventions pour jeunes diplômés



Accepté par la Session des jeunes par 128 voix contre 22

Année: 2014
Thème: Chômage des jeunes
Destinataire:
Type d'entrée: Déclaration

Contenu:

Nous demandons une aide aux jeunes diplômé-e-s sans la perspective d'une place fixe lors du passage de la formation professionnelle au marché du travail réel et ainsi la facilitation de l'insertion de jeunes diplômé-e-s dans une entreprise; pour cela, nous proposons les mesures suivantes:

- Subventions spécifiques pour les jeunes diplômé-e-s sans perspective d'embauche ainsi qu'une révision et une extension correspondantes de la loi sur l'assurance-chômage (LACI)
- Accroître l'attractivité des jeunes diplômé-e-s pour les employeurs au moyen d'une subvention croisée des Offices régionaux de placement (ORP) pour les entreprises, c'est-à-dire que l'indemnité chômage est versée comme contribution au salaire
- Exiger des écoles professionnelles qu'elles transmettent les informations concernant ces mesures de soutien et qu'elles préparent les jeunes diplômé-e-s en conséquence
- Conseil des jeunes diplômé-e-s et évaluation de l'entreprise concernée en relation à la subvention ORP

Justification:

Cette proposition permettrait de baisser considérablement le taux de chômage des jeunes au moment du passage de la formation professionnelle au monde du travail, qui concerne chaque année environ 10 000 jeunes, et d'optimiser ainsi le passage de l'apprentissage à la vie professionnelle. La subvention ORP, qui est un transfert direct d'un pourcentage déterminé des indemnités chômage vers le salaire de l'entreprise, permettrait de réaliser des économies du côté des ORP, qui assument actuellement des coûts d'environ 270 millions de francs suisses dans ce domaine, ainsi que du côté des entreprises.

Cette mesure de soutien permettrait d'égaleriser d'éventuelles différences de qualification auprès des jeunes diplômé-e-s ainsi que de donner une chance de travail à des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage. Le manque d'expérience professionnelle de jeunes diplômé-e-s par rapport à d'autres professionnels peut être équilibré grâce à des rapports de travail améliorés.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum terminé

